

Deux communiqués de la Fédération de France du F.L.N.

« Dans le cadre du programme arrêté par le C.N.R.A. à Tripoli, le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne vient de prendre, solennellement, la décision de ratifier les Conventions de Genève. Ce faisant, le G.P.R.A. entend marquer sa volonté, maintes fois affirmée, de faire valoir sa qualité de partie belligérante dans le conflit franco-algérien et de tout mettre en œuvre pour que soient enfin respectées par la France les lois de la guerre en Algérie.

Déjà, dans sa première déclaration, le 26 septembre 1958, le G.P.R.A. déclarait demeurer toujours fidèle à la politique poursuivie par le F.L.N. depuis le mois de mars 1955, à savoir la libération inconditionnelle des soldats français faits prisonniers les armes à la main.

C'est ainsi qu'il procédait, notamment en octobre 1958 et en mai 1959, à de nouvelles libérations inconditionnelles par l'intermédiaire du Croissant Rouge Algérien et du Comité International de la Croix-Rouge.

A ce propos, la Fédération de France du F.L.N. tient à rappeler que les témoignages des soldats français libérés n'ont jamais varié quant au bon traitement qui leur a été réservé par l'A.L.N.

Elle souligne, toutefois, que la coopération au G.P.R.A. avec le C.I.C.R. ne saurait se limiter au seul statut des combattants faits prisonniers. Nul n'ignore aujourd'hui l'existence des camps d'extermination que sont les centres de triage et de regroupement, des « camps d'hébergement » et des prisons en Algérie comme en France, enfin des conditions inhumaines de détention et les exécutions des patriotes algériens.

Paris, le 1^{er} juillet 1960.

SUR LES HARKIS QUI SÈVISSENT A PARIS

Les « calots bleus », instruments du racisme colonialiste

Le 17 juillet 1960, deux harkis de M. Papon, faisant irruption dans un café de la rue François-Miron à Paris, fréquenté par des Israélites algériens, ont proféré des injures racistes envers les consommateurs, assommé à coups de crosse le propriétaire infirme et blessé par arme à feu un jeune homme qui tentait de s'interposer. Après avoir saccagé l'établissement, ils se sont enfuis.

Dénaturant les faits comme d'habitude, les services de police prétendent que le raid des « calots bleus » aurait eu pour but de mettre fin à un trafic de stupéfiants, ce qui ne concorde ni avec les déclarations unanimes des témoins, ni avec la mission officiellement attribuée à ces « supplétifs musulmans ».

Il s'agit en réalité d'une provocation raciste que les tenants du colonialisme entendent diriger contre l'émigration algérienne en France. Il est en effet symptomatique que ces « policiers supplétifs musulmans » aient lancé, en arabe, l'insulte « sales Juifs » à l'adresse des consommateurs avant de les attaquer délibérément.

Cette nouvelle agression montre une fois de plus que, loin de constituer une « force de police supplétive » comme le répète mensongèrement M. Papon, ces harkis-mercenaires ne sont que des sbires patentés propres à toutes les basses besognes ourdies contre l'émigration algérienne.

La Fédération de France du Front de Libération Nationale met en garde nos compatriotes israélites contre des manœuvres aussi évidentes. Elle ne manquera pas de prendre les mesures qui s'imposent afin de parer à toute attaque des colonialistes tendant à diviser la Communauté Algérienne et à menacer sa sécurité.

LE PROCÈS JEANSON

Au moment où nous mettons en page Le procès des membres du « réseau Jeanson » est appelé devant le tribunal militaire de Paris.

Dix-sept Français et Françaises sont accusés d'avoir apporté une aide au F.L.N.

D'autre part, six Algériens se trouvent également dans le box des accusés. Mais ils ont immédiatement refusé de reconnaître la compétence de la justice française et ont refusé de répondre.

Nous rendrons compte de ce procès dans le prochain numéro de La Vérité des Travailleurs.

Nous apprenons que cent vingt intellectuels, écrivains, artistes et universitaires ont signé une déclaration sur « Le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie ».

« Nous respectons et jugeons justifié, concluent-ils, le refus de prendre les armes contre le peuple algérien. »

Les militants anticolonialistes conséquents

Dans un communiqué « au peuple français » de la Fédération de France du F.L.N. daté du 29 juin, consacré à la déclaration de de Gaulle du 14 juin et à la réponse du G.P.R.A., le Front, au cours d'un paragraphe, rend hommage aux jeunes Français et aux militants courageux, poursuivis soit pour leur refus de participer à la guerre, soit pour leur aide consciente à la Révolution algérienne.

« La Fédération de France du Front de Libération Nationale tient aujourd'hui à saluer le courage de ces Français et Françaises qui, abandonnant le verbiage stérile ou les vœux pieux pour une paix abstraite qui constituait l'alibi permanent à l'inaction de la gauche, ont su braver une légalité inique pour agir concrètement dans le sens de la paix.

« La Fédération de France du Front de Libération Nationale, interprète des sentiments de 400.000 travailleurs émigrés en France, est persuadée que le sacrifice des Français poursuivis, emprisonnés ou contraints à l'exil pour leur soutien aux militants révolutionnaires algériens, insoumis et réfractaires à une guerre aussi odieuse qu'imbécile, sera le gage d'une amitié que ces pionniers auront malgré tout préservée entre les peuples algérien et français. »

C'est le meilleur encouragement aux militants anticolonialistes conséquents et en même temps une réponse à ceux, parmi la gauche, qui déclarent que le F.L.N. « se désintéresse de trouver un appui quelconque parmi la classe ouvrière française ».

On peut remarquer également qu'il y est fait une critique modérée mais claire des directions officielles de la gauche française.

« LE CURÉ D'ARS A DÉSERTÉ »

La grande presse, « Le Monde » en particulier, a relaté longuement le procès à Lyon de Diego Masson et de l'abbé Corre. Le premier a reconnu avoir fait partie de « Jeune Résistance » et cherché à organiser la désertion.

L'abbé Corre s'est retranché derrière le fait que, directeur de conscience, il devait mettre entre les mains de ses dirigés tous les éléments pour qu'ils puissent prendre leur décision.

Le fait de porter de débat sur le plan théologique a entraîné, sans doute une moindre condamnation de ce prêtre courageux, mais il ne pouvait pas éveiller de grands échos dans les masses.

Cependant de nombreux prêtres dirigent des organisations de jeunesse, Scouts, J.A.C., J.O.C. et la prise de position de l'abbé Corre peut les amener à répondre d'une manière semblable au problème posé par la guerre d'Algérie.

Signalons de plus que début juillet, M. de Cosse-Brissac, curé à Dijon, a écrit à « L'Express » pour appeler les catholiques à condamner les tortures en Algérie.